



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Ézanville

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 02/04/1915

Étendue de la protection : Eglise sauf bas côté et clocher : classement par arrêté du 2 avril 1915

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.